

BELFIUS EQUITIES

Sicav de droit belge – Société anonyme – Catégorie O.P.C.V.M.

Siège: Place Rogier 11, 1210 Bruxelles

Numéro d'entreprise: 0444.229.910

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 26 septembre 2024 à 11h00 en l'immeuble Zenith Building, Boulevard du roi Albert II 37, 1030 Bruxelles pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du conseil d'administration de Belfius Equities sur l'exercice clôturé au 30 juin 2024.
2. Lecture du rapport du commissaire de Belfius Equities sur l'exercice clôturé au 30 juin 2024.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 30 juin 2024.
Proposition de décision: « L'assemblée approuve, globalement et par compartiment, les comptes annuels de l'exercice de Belfius Equities clôturé au 30 juin 2024. »
4. Affectation des résultats.
Proposition de décision: « L'assemblée approuve, par compartiment, la proposition de répartition du résultat du conseil d'administration de Belfius Equities pour son exercice clôturé au 30 juin 2024. »
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire de Belfius Equities pour l'exercice clôturé au 30 juin 2024.
Proposition de décision: « L'assemblée donne décharge, globalement et par compartiment, aux administrateurs et au commissaire de Belfius Equities pour l'exercice clôturé au 30 juin 2024. »
6. Nominations Statutaires.
Proposition de décision :
«-L'assemblée prend acte de la démission de Madame Kristel Cools en sa qualité d'administrateur et dirigeant effective en date du 19 avril 2024 ;
- L'assemblée ratifie la nomination par cooptation de Monsieur François-Valéry Lecomte, en qualité d'administrateur et dirigeant effective de la sicav à partir du 19 avril 2024, en remplacement de Madame Kristel Cools, pour poursuivre et achever son mandat d'administrateur et dirigeant effective. Sa fonction prendra fin à l'assemblée générale ordinaire de 2029. Ce mandat sera exercé à titre gratuit.
-L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Tomas Catrysse en sa qualité d'administrateur et de président en date du 23 août 2024 ;
- L'assemblée prend acte de la nomination par le conseil d'administration, sous réserve de l'approbation par la FSMA, de Monsieur Nicolas Deltour en qualité de président du conseil d'administration, ce mandat prendra effet le 23 août 2024 et prendra fin, sous réserve de la confirmation de la cooptation, à la date de l'assemblée générale de l'année 2029. »

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à CACEIS Bank Belgium Branch, agent administratif de la société, afin de procéder aux obligations de publications et d'enregistrement relatives à ces décisions.

Les propriétaires d'actions dématérialisées doivent, au plus tard cinq jours ouvrables avant la date de l'assemblée, déposer au siège social de la société ou aux guichets des institutions mentionnées ci-dessous assurant le service financier, une attestation établie par le teneur de comptes agréé ou par l'organisme de liquidation constatant l'indisponibilité desdites actions jusqu'à la date de l'assemblée :

En Belgique : Belfius Banque S.A., place Rogier 11, 1210 Bruxelles
En France : CACEIS Bank S.A., 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge

Le prospectus, les documents d'informations clés et les derniers rapports périodiques de Belfius Equities sont disponibles gratuitement (en français et en néerlandais) au siège social de la société ou dans les agences des établissements mentionnés ci-dessus, ainsi que sur le site internet suivant www.belfiusAM.be.

Le conseil d'administration

BELFIUS EQUITIES

Sicav de droit belge

Société anonyme

Catégorie OPCVM

Siège:

Place Charles Rogier 11

1210 Bruxelles

N° d'entreprise: 0444.229.910

Procuration

PROCURATION

DEVANT PARVENIR A LA SOCIETE, LE 19 SEPTEMBRE 2024 AU PLUS TARD, A L'ADRESSE EMAIL
SUIVANTE : RBCIS_BE_FundCorporateServices@caceis.com

Le/la soussigné(e),

(Nom, prénom ou dénomination et adresse complète)

Dans le cas d'une personne civile:

Ici valablement représenté par:

.....

(Nom, prénom, fonction et adresse complète)

Propriétaire de

..... action(s) de capitalisation	de la classe C	de Belfius Equities China
..... action(s) de distribution	de la classe C	de Belfius Equities China
..... action(s) de capitalisation	de la classe C	de Belfius Equities Europe Conviction
..... action(s) de capitalisation	de la classe C	de Belfius Equities Europe Small & Mid Caps
..... action(s) de capitalisation	de la classe C	de IMMO
..... action(s) de capitalisation	de la classe C	de Belfius Equities Global Health Care
..... action(s) de distribution	de la classe C	de Belfius Equities Global Health Care
..... action(s) de capitalisation(usd)	de la classe C	de Belfius Equities Robotics & Innovative Technology
..... action(s) de distribution(usd)	de la classe C	de Belfius Equities Robotics & Innovative Technology
..... action(s) de capitalisation	de la classe C	de Belfius Equities Leading Brands

de la société **BELFIUS EQUITIES, SICAV de droit belge**, S.A., ayant son siège social à 1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11.

Vu la convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société, qui se réunira le jeudi 26 septembre 2024 à 11h en l'immeuble Zenith Building, boulevard du roi Albert II 37 à 1030 Bruxelles.

Vu l'ordre du jour de cette réunion, libellé comme suit:

1. Lecture du rapport du conseil d'administration de Belfius Equities sur l'exercice clôturé au 30 juin 2024.
2. Lecture du rapport du commissaire de Belfius Equities sur l'exercice clôturé au 30 juin 2024.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 30 juin 2024.
Proposition de décision: « L'assemblée approuve, globalement et par compartiment, les comptes annuels de l'exercice de Belfius Equities clôturé au 30 juin 2024. »
4. Affectation des résultats.
Proposition de décision: « L'assemblée approuve, par compartiment, la proposition de répartition du résultat du conseil d'administration de Belfius Equities pour son exercice clôturé au 30 juin 2024. »
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire de Belfius Equities pour l'exercice clôturé au 30 juin 2024.
Proposition de décision: « L'assemblée donne décharge, globalement et par compartiment, aux administrateurs et au commissaire de Belfius Equities pour l'exercice clôturé au 30 juin 2024. »
6. Nominations Statutaires.
Proposition de décision :
«-L'assemblée prend acte de la démission de Madame Kristel Cools en sa qualité d'administrateur et dirigeant effective en date du 19 avril 2024 ;
- L'assemblée ratifie la nomination par cooptation de Monsieur François-Valéry Lecomte, en qualité d'administrateur et dirigeant effective de la sicav à partir du 19 avril 2024, en remplacement de Madame Kristel Cools, pour poursuivre et achever son mandat d'administrateur et dirigeant effective. Sa fonction prendra fin à l'assemblée générale ordinaire de 2029. Ce mandat sera exercé à titre gratuit.
-L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Tomas Catrysse en sa qualité d'administrateur et de président en date du 23 août 2024 ;

BELFIUS EQUITIES

Sicav de droit belge
Société anonyme
Catégorie OPCVM

Siège:
Place Charles Rogier 11
1210 Bruxelles
N° d'entreprise: 0444.229.910

Procuration

- L'assemblée prend acte de la nomination par le conseil d'administration, sous réserve de l'approbation par la FSMA, de Monsieur Nicolas Deltour en qualité de président du conseil d'administration, ce mandat prendra effet le 23 août 2024 et prendra fin, sous réserve de la confirmation de la cooptation, à la date de l'assemblée générale de l'année 2029. »

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à CACEIS Bank Belgium Branch, agent administratif de la société, afin de procéder aux obligations de publications et d'enregistrement relatives à ces décisions.

Constitue pour mandataire spécial avec faculté de substitution:

M.
.....
(nom, prénom, domicile)

à l'effet de le/la représenter à l'assemblée générale ordinaire du jeudi 26 septembre 2024, prendre part à toutes les délibérations et tous votes, approuver, rejeter ou s'abstenir au sujet de toutes propositions se rapportant à l'ordre du jour, et aux effets ci-dessus, approuver et signer tous actes, pièces, procès-verbaux, listes de présence, et, en général, faire le nécessaire.

ET/OU

à défaut de la désignation d'un mandataire ou en son absence, donne procuration à un membre du conseil d'administration de Belfius Equities, Sicav de droit belge, avec faculté de substitution,

M.
(le nom peut être laissé en blanc)

à l'effet de le/la représenter à l'assemblée générale ordinaire du jeudi 26 septembre 2024, prendre part à toutes délibérations et tous votes, approuver, rejeter ou s'abstenir au sujet de toutes propositions se rapportant à l'ordre du jour, et aux effets ci-dessus, conformément aux instructions éventuelles, relatives aux divers points de l'ordre du jour (*). A défaut d'instructions claires se rapportant à l'exercice du droit de vote, le mandataire ainsi désigné approuvera tous les points précités.

VOTE**Soit**

	OUI	NON	ABSTENTION
Approbation globale de tous les points à l'ordre du jour :			

Soit

Approbation de la proposition contenue au point 3 de l'agenda:	OUI	NON	ABSTENTION
Approbation de la proposition contenue au point 4 de l'agenda:	OUI	NON	ABSTENTION
Approbation de la proposition contenue au point 5 de l'agenda:	OUI	NON	ABSTENTION
Approbation de la proposition contenue au point 6 de l'agenda:	OUI	NON	ABSTENTION

La présente procuration vaut également pour toute autre assemblée générale qui sera convoquée avec le même ordre du jour.

Fait à , le / / 2024.

Signature (**):

(*) Conformément au Code des Sociétés, un actionnaire peut donner des instructions pour l'exercice du droit de vote. Des instructions à un membre du conseil d'administration peuvent préciser pour chaque sujet de l'ordre du jour si le mandataire doit approuver les propositions, les rejeter ou s'abstenir.

(**) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".